



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 07-08-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiennes et les chattes :

- Prévention de l'œstrus.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voies sous-cutanée ou intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

Lors d'intervention par voie sous-cutanée, réaliser l'injection en un point du corps non exposé au regard (intérieur du pli du flanc ou de la cuisse) en raison d'une possible réaction locale (dépigmentation temporaire de la peau et des phanères).

Bien agiter le flacon avant emploi afin de remettre tout le principe actif en suspension homogène.



25 à 100 mg d'acétate de médroxyprogestérone, soit 0,5 mL à 2 mL de suspension suivant la taille.

Pour les races naines et les races géantes, il convient d'adapter la posologie en évitant le surdosage afin de limiter les conséquences indésirables d'une imprégnation progestéronique (il est recommandé de ne pas dépasser la dose moyenne de 50 mg par 10 kg).



25 à 50 mg d'acétate de médroxyprogestérone, soit 0,5 mL à 1 mL de suspension selon le poids de l'animal.

Chez les femelles de race siamoise la posologie doit être plus personnalisée, car leur activité génitale est parfois presque

continue.

Poids de l'animal en kg	Dose en mg	Posologie en mL
< 10	25	0,5
10 à 25	50	1
25 à 40	75	1,5
> 40	100	2

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :

Médorxyprogestérone (sf d'acétate) 44,56 mg (correspondant à 50 mg d'acétate de médorxyprogestérone)

- Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,20 mg

Parahydroxybenzoate de propyle 0,20 mg

Principes actifs / Molécule

Médorxyprogestérone, Parahydroxybenzoate de méthyle, Parahydroxybenzoate de propyle

Forme pharmaceutique

Suspension

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Sans objet.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Hormones contraceptives à usage systémique.

Propriétés pharmacodynamiques

La médorxyprogestérone (sous forme d'acétate) est un stéroïde de synthèse ayant une structure chimique et des propriétés proches de celles de la progestérone. Elle est douée de propriétés anovulatoires et progestagènes. Son effet contraceptif résulterait d'altérations des concentrations de GnRH et des gonadotropines par la FSH et la LH induites par une action inhibitrice du progestagène au niveau hypothalamo-hypophyso-ovarien, de l'altération du transport des ovocytes et de la fécondation liée à une perturbation des contractions tubaires, et de la modification de l'environnement utérin conduisant à une altération de l'implantation embryonnaire.

La médorxyprogestérone (sous forme d'acétate) présente une affinité non sélective pour les récepteurs de la progestérone présents dans les organes cibles des hormones stéroïdes sexuelles, comme l'ovaire, l'utérus et la mamelle. Elle n'a pas d'effet androgénique ni oestrogénique.

Propriétés pharmacocinétiques

L'acétate médorxyprogestérone est métabolisé dans le foie. Il est éliminé majoritairement par voie fécale, une petite quantité est excrétée dans l'urine.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Avant toute injection de progestatif, il est nécessaire de réaliser un examen clinique de l'animal.

Les contre-indications à respecter sont les suivantes :

- Gestation

- Intervention trop tardive :

Pratiquée trop tardivement après le début du prooestrus, l'intervention peut se révéler inefficace et présenter des risques accrus de complications.

Pratiquée dans les jours qui suivent ou qui précèdent une saillie fécondante, l'injection de la spécialité amène régulièrement des difficultés à la mise-bas (atonie utérine, mortinatalité).

- Affection de l'appareil reproducteur :

Dysfonctionnement génital, infections utérines, tumeurs ovariennes et mammaires et autres perturbations de l'appareil reproducteur.

Intervention chirurgicale récente sur le tractus génital.

- Diabète

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

- Femelles prépubères : le traitement peut leur être appliqué mais il est souhaitable de laisser passer une première période de chaleurs pour essayer de détecter une éventuelle affection de l'appareil reproducteur.

- Maternités ultérieures : selon certains auteurs, il conviendrait d'émettre quelques réserves sur l'emploi d'acétate de médroxyprogestérone lorsque des maternités ultérieures sont projetées. Cependant, d'autres auteurs rapportent des saillies fécondantes dès les premières chaleurs survenant après l'interruption du traitement.

- Pyomètre : selon certaines études, le pourcentage de pyomètres observés sur des femelles antérieurement traitées avec le produit ne serait guère supérieur à l'incidence naturelle de l'affection si le protocole d'intervention est bien respecté (posologie, moment d'intervention et examen clinique préalable). Il est toutefois conseillé d'aviser les propriétaires de la possibilité de voir apparaître une pathologie de type pyomètre-hyperplasie endométriale.

- Répétition des injections : la prévention des chaleurs peut être répétée périodiquement, sans interruption entre chaque intervention et selon le rythme choisi par le clinicien. Toutefois, certains auteurs estiment nécessaire de laisser réapparaître les chaleurs toutes les deux à trois interventions, afin de pouvoir contrôler l'état génital de la femelle.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Une légère augmentation de l'appétit et du poids peut être observée.

L'hémogramme et le fonctionnement hépatorénal, la composition chimique du sang et des urines ne sont généralement pas modifiés.

Possible augmentation du risque de pyomètre-hyperplasie endométriale.

Gonflement des mamelles, galactorrhée.

Affections génitales, tumeurs mammaires.

Acromégalie.

Léthargie temporaire.

Possible réaction locale (dépigmentation temporaire de la peau et des phanères).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Femelles de race Greyhound : la spécialité peut provoquer un gonflement des mamelles et une galactorrhée. Leur administrer le produit avec précaution, de même qu'aux autres sujets chez lesquels des faits semblables se produiraient.

En cas de catabolisme accéléré, un retour précoce de chaleurs (après 3 à 4 mois au lieu de 6 à 9 mois) peut-être observé. Dans ces cas uniquement, il faudra prévoir des périodes d'administrations plus courtes. Les fautes de dosage ou d'inhomogénéité de la suspension sont à exclure.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement un avis médical et montrer la notice ou l'étiquette au médecin.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Ne pas administrer aux femelles gestantes.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Voir la rubrique "Effets indésirables (fréquence et gravité)".

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Voir la rubrique "Contre-indications".

L'association avec des corticoïdes peut aggraver un diabète existant.

Ne pas administrer conjointement avec un traitement à base d'insuline.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Pas de précautions particulières de conservation.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VETOQUINOL
MAGNY VERNIS
70200 LURE

Classification ATC Vet

- QG03AC06

Laboratoire



Laboratoire VETOQUINOL S.A.
70204 LURE CEDEX
Direction France
31, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél : 01.55.33.50.25
Fax : 01.47.70.42.05
<http://www.vetoquinol.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/4816947 5/1983

Date de première autorisation

1983-03-21

Présentation et quantité

SUPPRESTRAL® Boîte de 1 flacon de 5 mL

